

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

4 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE

04 avril 2026

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le 13 avril, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Marie-Madeleine BOISANFRAY-PORQUET - Madame Florence BOURSIN – Madame Véronique CARDON - Monsieur Michel DABOUT - Madame Corinne DROUEN - Madame Catherine DUMOUCHEL - Monsieur Éric ESTRIER – Monsieur Jean-Sébastien GLO - Monsieur Olivier HERRNBERGER – Monsieur Jacques LE BORGNE - Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY – Monsieur Rémy PAPOZ - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉE : Madame Céline HALGATTE donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : M Jean-Sébastien GLO.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que suite aux élections municipales, la Préfecture va solliciter la nomination d'un correspondant à la défense pour la commune de Villerville.

Monsieur le Maire propose à M Jacques LE BORGNE de remplir cette fonction.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 voix contre, des membres présents ou représentés,

DECIDE de nommer M Jacques LE BORGNE comme correspondant à la défense.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

